

Mesure 12 de la réforme du lycée professionnel / ProFAN Transfert : déploiement de l'accompagnement des établissements

Note d'information du 18/09/2025 relative la mise en œuvre de la mesure 12 de la réforme des lycées professionnels : déploiement de l'accompagnement des établissements, en lien avec le programme ProFAN Transfert.

**Rectorat de l'académie de Créteil /
Inspection de l'éducation nationale**

Affaire suivie par :

Pascal Javerzac, doyen des IEN

pascal.javerzac@ac-creteil.fr

*Texte adressé à Mesdames les Proviseures, Messieurs les Proviseurs de LP et LPO
S/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services
de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne*

Annexes : Liste des établissements identifiés.

Le programme ProFAN (Programme pour la Formation et l'Apprentissage du Numérique – porté par le PIA2) est une initiative nationale destinée à moderniser l'enseignement dans les lycées professionnels en France.

Il vise à intégrer des pratiques pédagogiques innovantes, collaboratives et validées scientifiquement pour développer les compétences essentielles des élèves, dans le champs cognitif et social.

Depuis 2023, sa phase de déploiement, nommée ProFAN-Transfert, est mise en œuvre dans toutes les académies. Elle est portée par la **mesure 12 de la réforme du lycée professionnel**, qui encourage une approche pédagogique centrée sur le projet de l'élève.

- La première vague d'accompagnement des établissements à la mesure 12 débute cette année scolaire 25 - 26
- **56 établissements sont identifiés** soit 50% des établissements de l'académie sur les trois départements (lycées professionnels ou SEP)
- 354 personnels, membres des conseils pédagogiques des établissements, sont ciblés pour être formés.
L'annexe jointe précise les établissements identifiés pour cette première vague d'accompagnement.
- Calendrier de déploiement
- **Jeudi 25 septembre 25** – Webinaire à destination des chefs d'établissement et des DDFPT des établissements identifiés – enjeux et déroulement de l'accompagnement.
- **Novembre – décembre 25** – 2 journées de formation des équipes/ par département
- **Février 26** – Journée de restitution des travaux des équipes mobilisées/ par département

Le calendrier du déploiement pour chaque département sera précisé lors du webinaire du 25 septembre 25.

Une invitation ciblée sera envoyée aux chefs d'établissements et aux DDFPT des établissements concernés via le secrétariat des IEN du 2nd degré. Elle inclura le lien de connexion.

Pascal JAVERZAC,
Doyen des IEN ET-EG-IO